



Présence

Internationale

Rue Lt. Freddy Wampach 23
1200 Bruxelles
Email: info@pbi-belgium.org
http://www.peacebrigades.org
BNP Fortis: BE07 0011 0164 5366

BELGIQUE-BELGIE
P. P.
4800 VERVIERS 1
P 001436



N° 124

Ed. resp. : M. Vasic, Rue Lt. Freddy Wampach 23, 1200 Bruxelles - Bureau de dépôt : Verviers 1 - Envoi non prioritaire à tarif réduit
Abonnement : 7 euros - Cotisation de sympathisant : 15 euros - Cotisation de membre effectif : 20 euros

Il n'y a pas de système judiciaire parfait. L'idéal de justice dont rêve tout un chacun est difficile à atteindre, voire inaccessible. Notre vie en société, qui repose sur des équilibres précaires, est par nature fragile, à l'image de notre existence sur terre. Les droits des uns et des autres sont parfois difficiles à concilier au sein même d'un pays, d'une région ou d'une communauté. Ainsi, en Belgique, au lendemain de la tuerie de Liège survenue fin mai, on s'est interrogé sur l'opportunité d'accorder des congés pénitentiaires aux détenus dans le but de les resocialiser avant leur sortie de prison définitive. Certains en sont même arrivés à se demander si on ne pourrait pas retenir indéfiniment en prison des criminels en puissance, qu'ils soient radicalisés ou pas.

Est-ce que la lutte contre la criminalité et le terrorisme donne tous les droits ? Pas en démocratie. Certes, pour protéger le reste des citoyens, une société peut être tentée par l'idée de restreindre les droits de certains justiciables ou de les priver de liberté préventivement avant qu'ils ne commettent un nouvel acte délictueux. Mais un Etat démocratique digne de ce nom se doit de résister à cette tentation. Comme dit l'adage latin : « *summum jus, summa injuria* », ce qui signifie littéralement « justice suprême, injustice suprême ». Autrement dit, il faut savoir aménager le règlement lorsque son application excessive conduit à des mesures manifestement disproportionnées.

En proie à de plus en plus d'actes de tueurs fous, terroristes ou pas, les sociétés se laissent facilement séduire par un discours sécuritaire, sans voir qu'il est aussi liberticide. Sans tomber dans le laxisme, qui serait le défaut opposé, nous devons garder la tête froide et maintenir au mieux les équilibres fragiles qui sous-tendent nos existences, conscients du fait que le risque zéro n'existe pas.

On reproche aussi souvent à la justice sa lenteur, son personnel possiblement corrompu ou encore son instrumentalisation par les autorités du pays. Même si le système judiciaire belge est perfectible, les failles qu'il connaît sont sans commune mesure avec ce que l'on rencontre ailleurs dans le monde. Plusieurs articles du présent bulletin vous en donnent des preuves s'il en était besoin. Toutefois, même dans ces pays où les volontaires de PBI côtoient les défenseurs de droits humains locaux qui luttent pour plus de justice au péril de leur vie, l'actualité montre qu'il vaut la peine de garder espoir. Ainsi, au Guatemala par exemple, dans l'affaire Molina Theissen, un verdict de condamnation a été rendu en mai dernier, plus de trente ans après les faits, à l'encontre de quatre hauts responsables militaires. De la même façon, avant de mourir en avril dernier, l'ancien dirigeant militaire guatémaltèque Ríos Montt aura connu un deuxième procès, suite à l'annulation du premier verdict qui le condamnait pour génocide.

Dans ce numéro...

Mexique

Témoignage du défenseur des droits humains
Antonio Cerezo
Page 2

Les limites de la militarisation au Guerrero
Page 3

Guatemala

Mort de l'ex-dictateur Efraín Ríos Montt
Page 4

Verdict dans l'affaire Molina Theissen
Page 5

Attaque à main armée contre la Procureure des droits humains
Page 5

Colombie

Plus de sécurité pour les défenseurs des droits humains !
Page 6

Colombiaanse overheid stelt economische belangen boven mensenrechten
Page 7



PEACE BRIGADES INTERNATIONAL est une organisation internationale impartiale et indépendante de tout gouvernement, toute tendance politique ou croyance religieuse. PEACE BRIGADES INTERNATIONAL organise une présence internationale dans les zones de conflit armé à la demande d'associations locales menacées afin de sauvegarder l'espace nécessaire à l'action de la population civile en faveur d'un dialogue et d'une résolution non violente des conflits. PEACE BRIGADES INTERNATIONAL est une organisation officiellement reconnue par les Nations Unies.

Mexique

Témoignage du défenseur des droits humains Antonio Cerezo, de passage à Bruxelles : « Résister est déjà une victoire... »

En avril dernier, en collaboration avec le mouvement de solidarité international Intal, PBI-Belgium recevait à Bruxelles le défenseur des droits humains mexicain Antonio Cerezo. Membre du Comité Cerezo, association que PBI accompagne depuis plus de quinze ans, cet ancien prisonnier d'opinion faisait une halte à Bruxelles dans le cadre d'une tournée européenne de sensibilisation au sujet de la situation des droits humains au Mexique.

En guise d'introduction, sans aucunement s'apitoyer sur son sort, Antonio Cerezo a commencé par raconter son parcours personnel et les raisons de son combat pour les droits humains au sein de son association. En fait, en 2001, Antonio et deux autres de ses frères ont été injustement emprisonnés alors qu'ils étaient encore étudiants. Si son plus jeune frère a été libéré en 2004, lui et son autre frère détenu sont restés en prison jusqu'en 2009. C'est suite à leur arrestation qu'une association à leur nom, le Comité Cerezo, s'est formée pour leur venir en aide mais aussi pour dénoncer les autres violations des droits humains au Mexique. Entre autres actions concrètes, ils suivent de près des cas de disparitions, analysent l'implication de l'Etat dans les violations de droits humains, organisent des ateliers autour du thème de la sécurité, présentent un rapport annuel sur la situation des droits humains, etc. Suite à leur demande, depuis 2002, leur association reçoit un accompagnement régulier des volontaires de PBI sur place, en raison du harcèlement dont ils sont victimes.

Pour l'essentiel de son exposé, l'ancien prisonnier d'opinion a dressé un tableau général de la situation des droits humains au Mexique : dans quel sens ils ont évolué ces dernières années, quels sont les types de violations les plus fréquents, quelles sont les zones les plus touchées, quelles mesures sont prises, etc. Le tableau qu'il en dresse n'est pas réjouissant du tout. Aux yeux du Comité Cerezo, des réformes structurelles adoptées en 2012 ont eu pour conséquences une restriction des droits humains et une légalisation de pratiques irrespectueuses auxquelles recourent parfois des entreprises multinationales au détriment des autochtones. Ces réformes avaient trois objectifs : dépouiller les populations indigènes de leurs terres au profit des entreprises étrangères désireuses, par exemple, d'extraire de l'or ; exploiter davantage la main d'œuvre locale par des contrats temporaires qui ne donnent pas les mêmes droits aux travailleurs ; faire bénéficier économiquement une minorité. L'activiste mexicain en veut pour preuves les mesures qui ont contribué au renforcement des fonctions coercitives de l'Etat, à la construction du

cadre juridique restreignant le plein exercice des droits humains et légalisant la répression, tout cela ressemblant à une stratégie de répression sociale et politique.

Durant les années 2006-2012, sous la présidence de Calderon, la guerre contre le narcotrafic servait de prétexte pour justifier la répression et les violations des droits humains. Avec le président Nieto, depuis 2012, des réformes structurelles ont été décidées au profit des entreprises multinationales. Or le nombre de personnes privées de liberté pour raisons politiques a eu tendance à augmenter durant ces années, de même que le nombre

d'arrestations arbitraires. Et là où il y a eu beaucoup de manifestations, il y a eu aussi beaucoup d'arrestations, avec torture pour 10% d'entre elles. D'après les statistiques, trois Etats en particulier apparaissent avec un nombre record de violations de droits humains : Guerrero, Oaxaca et Chiapas. Les violations relevées concernent des cas d'arrestations arbitraires et de torture, des agressions à l'encontre des défenseurs de droits humains, des disparitions forcées, etc. Rappelons que la plus dramatique des disparitions forcées a touché, en septembre 2014, 43 étudiants d'Ayotzinapa, Guerrero. Pour le Comité Cerezo, l'augmentation des violations des droits humains est à mettre en rapport avec la répression des manifestations contre les réformes écono-

miques et l'exploitation des entreprises multinationales. Ce n'est pas un hasard si, dans un Etat comme le Chiapas par exemple, où il y a plus de projets économiques, on constate proportionnellement davantage de violations.

Avant de répondre à quelques questions du public, Antonio Cerezo a terminé son exposé en évoquant le triste constat qu'en 2017, 48 défenseurs de droits humains ont été exécutés de façon extrajudiciaire au Mexique. Comme la communauté internationale ne semble pas au courant de la situation pour le moins catastrophique des droits humains, il vaut la peine de la dénoncer à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. En tout cas, le Comité Cerezo compte bien continuer son combat, avec l'appui de PBI et des ambassades sur place. Selon les mots du courageux orateur, eu égard à la répression, « résister est déjà une victoire... »

Didier Califice



Mexique

Les limites de la militarisation au Guerrero

Une fois n'est pas coutume, pour illustrer la situation des droits humains au Mexique, nous nous permettons de reproduire presque in extenso un article que Pierre Sautreuil et Clément Detry, envoyés spéciaux au Mexique, ont publié le 6 mars 2018 dans le journal La Libre Belgique. Ils y racontent comment, en janvier dernier, l'armée a pris la place de la police dans la capitale de l'Etat du Guerrero et présentent les réactions que cette militarisation suscite auprès de défenseurs de droits humains locaux, que PBI a parfois accompagnés. Pitoyable carte postale.

L'armée est-elle le dernier recours du Guerrero ? Il était 17 heures, jeudi 4 janvier, quand 300 militaires et policiers fédéraux ont encerclé les postes de police de Chilpancingo, la capitale de l'Etat, afin de retirer leurs armes aux agents municipaux. La mise à pied a été décidée après la découverte des cadavres démembrés de jeunes hommes que des policiers corrompus auraient remis aux tueurs d'un cartel au terme d'une garde à vue. Comme dans de nombreuses autres municipalités du Guerrero, le maintien de l'ordre est désormais entre les mains de l'armée et des forces fédérales à Chilpancingo.

“S'il n'y avait pas l'armée dans le Guerrero, la spirale de violence serait insupportable”, assure Roberto Alvarez, porte-parole du groupe de coordination pour la sécurité du Guerrero, dans son bureau au palais du gouverneur, compound cerné de hautes murailles et de barbelés en plein cœur de Chilpancingo. Malgré des résultats contrastés, la confiance des autorités mexicaines dans le recours aux militaires pour combattre les narcotrafiquants n'a cessé de progresser depuis le début de la “guerre contre la drogue” en 2006. Le 15 décembre 2017, le Parlement mexicain a adopté une loi controversée élargissant considérablement la base légale des interventions de l'armée dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et d'autres tâches de maintien de l'ordre.

Présence guère dissuasive

Le Guerrero s'érige pourtant en cas d'école de la militarisation et de ses limites face à la réalité de la violence criminelle. Déployée de longue date dans la région, d'abord pour faire face aux insurrections marxistes des années 1970, puis pour combattre les trafiquants de pavot et de marijuana, l'armée s'est arrogée au fil des ans une place capitale dans la politique sécuritaire de la région. Partout dans la région, les routes sont parcourues par des convois militaires, et des escouades de soldats contrôlent les allées et venues à l'entrée des villes. Cette présence ne semble pas pour autant dissuader les criminels de se livrer à leurs exactions. Avec 2 316 homicides en 2017, le Guerrero détient la médaille d'or de l'Etat le plus meurtrier du Mexique.

Longtemps une des institutions les plus populaires, l'armée voit son soutien fléchir dans tout le pays du fait



de son incapacité à sécuriser durablement les villes du Mexique. La situation est d'autant plus délicate au Guerrero, où l'armée charrie avec elle une longue histoire de violence et d'abus.

Plus de 10 000 plaintes contre les militaires

D'après un rapport de la Commission de vérité de l'Etat du Guerrero, les forces armées mexicaines se sont rendues coupables de plus de cent exécutions extrajudiciaires et cinq cents disparitions forcées au cours des opérations de contre-insurrection visant à mater les guérillas des années 1970. Depuis 2016, la Commission nationale des droits humains (CNDH) a accepté plus de dix mille plaintes contre des militaires. L'ombudsman mexicain a notamment formulé des soupçons contre l'armée au sujet d'exécutions extrajudiciaires qui ont fait 22 morts à Tlatlaya en 2014, et 16 morts à Apatzingan en 2015. Plus grave, l'armée s'est attirée les foudres de l'opinion pour sa passivité, que beaucoup qualifient de “coupable”, lors des événements qui ont conduit à la disparition de 43 étudiants à Iguala.

“Il est très rare que des militaires soient condamnés pour les abus qu'ils commettent”, déplore Ramon Navarrete, *“leur impunité est encore plus grande que celle des policiers”*. En effet, le Bureau de Washington sur l'Amérique Latine, une ONG américaine, n'a relevé que 16 condamnations de militaires pour des crimes impliquant une violation des droits humains entre 2012 et 2016 dans tout le Mexique. Et la nouvelle loi de sécurité intérieure votée fin 2017 ne devrait pas diminuer l'impunité dont bénéficient les forces armées.

À la tête du centre Tlachinollan de défense des droits de l'Homme, l'anthropologue Abel Barrera documente depuis 1994 les exactions commises par des militaires dans le Guerrero. Menacé en 2009 après avoir exposé des cas de viol et de torture contre des femmes indigènes, il craint que la loi ne débarrasse l'armée de tout scrupule en matière de droits de l'Homme. *“C'est une fausse solution que de renforcer une institution non civile sans contre-pouvoir, et qui a une si longue histoire d'abus”*, affirme-t-il dans son bureau de Chilpancingo, *“la solution est le renforcement d'une force de police formée au respect des droits des citoyens, et débarrassée de ses liens avec le crime organisé”*.

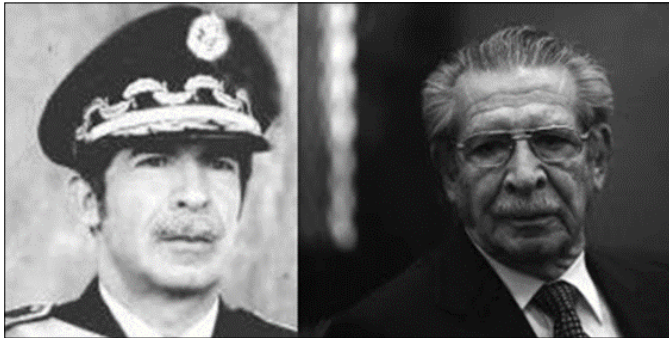
Pierre Sautreuil et Clément Detry



Guatemala

Mort de l'ex-dictateur Efraín Ríos Montt

A la tête du Guatemala entre 1982 et 1983 à la suite d'un coup d'Etat, l'ex-dictateur Efraín Ríos Montt est mort le 1er avril dernier, à l'âge de 91 ans, alors qu'il était actuellement rejugé pour génocide, suite à l'annulation de sa condamnation quelques années plus tôt pour vices de forme. Son passage au pouvoir est considéré comme l'un des plus violents de la guerre civile.



Un procès pour génocide

Le 1er avril, l'ancien dirigeant militaire guatémaltèque Efraín Ríos Montt, est décédé. De 1982 à 1983, à la suite d'un coup d'Etat et au moment fort du conflit armé interne de 1960-1996, il a dirigé le pays pendant 17 mois. La période de son régime est considérée comme l'une des plus violentes du conflit interne ayant fait, selon l'ONU, 200 000 morts et disparus. Efraín Ríos Montt a été condamné à 80 ans de prison en 2013 pour génocide et crime contre l'humanité à l'encontre de la population maya Ixil.

Suite à l'annulation du verdict pour vice de procédure par la Cour constitutionnelle en janvier 2014, le procès pour génocide contre Efraín Ríos Montt a repris en décembre 2017, à huis clos en raison de sa mauvaise santé. Sa mort intervient au cours de ce nouveau procès, sans qu'une nouvelle sentence ait été proclamée. Bien que le premier verdict ait été annulé, Efraín Ríos Montt reste le premier chef d'Etat jugé et condamné par un tribunal national pour génocide et il est décédé entre les mains de la justice. Le procès contre son chef du renseignement, Mauricio Rodríguez Sanchez, suit son cours et la lutte contre l'impunité se poursuit au Guatemala.

La voix des survivants

A l'occasion de la mort et de l'enterrement de l'ancien dictateur, l'association H.I.J.O.S. (Les fils et filles

pour l'Identité et la Justice contre l'Oubli et le Silence), composée des familles des personnes arrêtées et disparues durant la guerre civile, a appelé à une manifestation sur la place centrale de la capitale. Un de ses membres, Raúl Nájeras, y a notamment déclaré : « Il est inadmissible qu'une personne reconnue coupable de génocide puisse paisiblement mourir chez elle grâce à l'impunité qui règne dans ce pays (...). Alors que Ríos Montt est enterré auprès des siens, des milliers de personnes et de communautés sont toujours à la recherche de leurs proches disparus.

De leur côté, les survivants Maya Ixil ont donné une conférence de presse durant laquelle ils ont réaffirmé leur volonté de continuer le combat pour la justice afin que d'autres militaires de haut rang, responsables du génocide, soient jugés : « Nous rejetons les déclarations affirmant que Ríos Montt est mort impuni et libre. Il est mort condamné et devait faire face à un second procès. L'Histoire s'en souviendra ainsi ».

Le CALDH (Centre Pour l'Action Légale en Droits Humains), l'un des cabinets d'avocats qui défend les droits des victimes dans l'affaire du génocide, a également publié un communiqué de presse, suite à la nouvelle de la mort de l'ancien dictateur : « Les femmes et les hommes Maya Ixil ont obtenu un verdict de culpabilité en 2013 en disant la vérité et continuent chaque jour à lutter contre l'oubli. C'est grâce à eux que la société guatémaltèque a pu être informée au sujet du génocide qui s'est déroulé entre 1982 et 1983. Aujourd'hui, le monde sait qu'il y a eu un génocide et des violences sexuelles et que le racisme fut le moteur du génocide. Au cours de ce périple pour obtenir justice, qui est un droit fondamental, cinq témoins sont décédés. Toutefois, leur parole et leur vérité voleront comme des graines qui tombent sur un terrain fertile ». Edgar Pérez et Santiago Choc, du Cabinet d'avocats pour les droits humains BDH, accompagnés par PBI depuis 2010, représentent également la partie plaignante dans le procès.

Article composé à partir de PBI-France et PBI-Suisse

La situation des droits humains au Guatemala sous la loupe du Conseil des Droits de l'Homme

Du 26 février au 23 mars 2018 s'est tenue la 37ème session du Conseil des Droits de l'Homme (CDH) à Genève. À cette occasion, une délégation de défenseurs des droits humains guatémaltèques s'est rendue à Genève pour réaliser du plaidoyer auprès des représentant-e-s des Nations unies et des missions permanentes des États. La délégation était composée de Omar Jerónimo, coordonnateur de l'Association Ch'orti' Nuevo Día, Jorge Santos, de l'Unité de Protection des Défenseuses et Défenseurs de Droits Humains du Guatemala, Leonel Dubón, de l'Association du Refuge de l'Enfance, et Anabella Sibrián, de la Plateforme Internationale contre l'Impunité.



Guatemala

Verdict dans l'affaire Molina Theissen

Plus de trente ans après les faits, quatre hauts responsables militaires ont été condamnés en mai dernier pour leurs crimes. PBI-Guatemala accompagne la famille Molina Theissen dans le cadre du procès qui a débuté en mars 2018 pour la disparition forcée de leur enfant Marco Antonio Molina Theissen il y a 36 ans.

Les audiences, qui se sont déroulées dans le Tribunal à Haut Risque de la ville de Guatemala, ont débuté le 1^{er} mars 2018 et se sont terminées le 23 mai. Les quatre accusés de l'affaire Molina Theissen ont chacun été condamnés à une peine de prison allant de 33 à 58 ans. Manuel Benedicto Lucas Garcia, frère de l'ancien président du Guatemala Fernando Romeo Lucas Garcia, et trois autres hauts responsables militaires ont été accusés et reconnus coupables de crimes contre l'humanité, de disparitions forcées et de viols.

Pendant la guerre civile guatémaltèque (1960-1996), les membres de la famille de Molina Theissen étaient considérés comme des opposants politiques. Le 27 septembre 1981, alors qu'Emma Guadalupe Molina



Theissen partait avec son ami de la ville de Guatemala pour se rendre à Quetzaltenango, elle a été arrêtée lors d'un contrôle militaire et conduite sur une base militaire. Pendant neuf jours, elle a été détenue illégalement, torturée et violée, jusqu'à ce qu'elle parvienne à s'échapper. Un jour après sa fuite, son frère, Marco Antonio Molina Theissen, a été enlevé par trois personnes armées. Depuis, il est porté disparu. La famille Molina Theissen tout comme le Ministère Public du Guatemala considèrent que l'enlèvement de Marc Antonio constituait un acte de représailles suite à l'évasion d'Emma Guadalupe. Emma Guadalupe s'est réfugiée au Mexique en 1982 et vit en exil au Costa Rica depuis 1985.

Article de PBI-Suisse

Attaque à main armée contre la Procureure des droits humains

Le 15 février 2018, plusieurs personnes à moto ont tiré sur le véhicule où se trouvaient la procureure Sonia Elizabeth Montes Valenzuela et son chauffeur Nestor Valdez Antonio. Tous deux sont sains et saufs. Toutefois, cet attentat est considéré comme une nouvelle attaque contre la lutte contre l'impunité au Guatemala.

Elisabeth Montes Valenzuela est la Procureure adjointe chargée des questions des droits humains au Ministère Public guatémaltèque. Elle est notamment en charge du suivi du procès contre le dictateur Efraín Rios Montt et l'ancien chef des services secrets José Mauricio Rodríguez Sánchez, accusés d'avoir commis un génocide contre le peuple Maya Ixil entre 1981 et 1983. Valenzuela suit également le cas dit de Creompaz, où 565 ossements humains appartenant à des personnes disparues ont été retrouvés dans une zone militaire d'Alta Verapaz, et celui sur la disparition forcée de Marco Antonio Molina Theissen en 1981 alors qu'il avait 14 ans. PBI a suivi

ces trois cas avec attention et accompagne les avocats qui sont impliqués dans ces procès.

L'attaque contre Valenzuela est considérée comme une tentative pour la faire taire. Thelma Aldana, la procureure générale du Guatemala, a réagi en affirmant notamment que cet acte criminel ne stoppera pas les efforts de l'institution pour engager des enquêtes et poursuites pénales contre les structures et réseaux criminels, au contraire.

C'est toutefois la deuxième attaque commise contre le système judiciaire guatémaltèque en moins d'un mois. Le 26 janvier 2018 en effet, l'ancien juge de la Cour suprême José Arturo Sierra a été assassiné.

Article de PBI-Suisse

Rapport de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme

Le rapport de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme (CIDH) sur la situation des droits humains au Guatemala diffusé le 27 mars souligne les avancées en matière de lutte contre l'impunité grâce au travail coordonné par la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG) et le Ministère public mais il met en garde l'Etat guatémaltèque sur les défaillances d'un système de justice marqué par la diffamation, les attaques et les menaces à l'encontre des personnes qui participent à la lutte contre la corruption, qui dénoncent les violations des droits humains ou qui s'opposent à certains intérêts économiques. Le rapport insiste sur la situation alarmante des défenseurs des droits humains victimes d'agressions et intimidations, sur le manquement au droit à la consultation libre, préalable et informée des populations autochtones, ainsi que sur les faibles avancées dans les cas de justice transitionnelle.



Colombie

Plus de sécurité pour les défenseurs des droits humains !

Malgré les grands espoirs provoqués par la signature des accords de paix en 2016, aujourd'hui la situation de sécurité pour les personnes qui défendent les droits humains s'est détériorée. Nombreux sont ceux qui parlent de manque de volonté, et le peu de mesures mises en œuvre tant au niveau national que par la communauté internationale ne sont pas suffisantes. Plus doit être fait.

Fin 2016, la Colombie et la communauté internationale saluaient de manière festive un grand événement : la signature de l'accord de paix entre le gouvernement de Colombie, avec le président Santos à sa tête, et la guérilla des FARC-EP, dirigées par Timochenko. Ce moment historique pour la Colombie survenait après 6 ans de négociations, dont une partie secrète à la Havane. Ce moment historique a signifié un vent d'optimisme pour la citoyenneté colombienne et en particulier pour les communautés vivant dans les zones rurales où l'intensité du conflit était la plus forte et pour les défenseurs des droits humains.

Deux ans après, on est loin de ces espoirs. Selon la Defensoria del Pueblo (Ombudsman), institution de l'État colombien, entre le 1^{er} janvier 2016 et le 27 février 2018, au moins 282 personnes défenseuses des droits humains ont été assassinées. Cela signifie presque 11 par mois, 1 personne tous les 3 jours, bien plus que ces dernières années. Le 4 juin dernier, Ivan Cepeda, sénateur de la République, affirmait qu'en une semaine, 7 leaders sociaux avaient été assassinés, 4 d'entre eux en 24 heures.

Le taux d'homicides au niveau national est un des plus bas depuis des décennies, cela en raison de la fin du conflit armé entre l'armée colombienne et la guérilla des FARC-EP, mais le taux d'assassinats des personnes qui défendent les droits humains augmente. ¿Que se passe-t-il ? Pour le projet de PBI en Colombie, il est clair que « *les causes structurelles de la violence n'ont pas été résolues par l'accord de paix* ». La représentante du projet en Europe, Francesca Nugnes, relève, entre autres, la persistance de groupes néo-paramilitaires, le manque de programmes efficaces de protection pour les leaders sociaux et les défenseurs des droits humains, la grande concentration des terres et les intérêts économiques liés aux territoires.

De récents rapports¹ soulèvent une question importante : pourquoi l'État colombien n'a-t-il pas fait acte de présence dans les territoires antérieurement contrôlés par la guérilla des FARC-EP et abandonnés par ces derniers lors du processus de démobilisation et d'abandon de la lutte armée. Ces territoires se sont alors retrouvés au centre d'une nouvelle confrontation entre différents acteurs comme les groupes néo-paramilitaires, les trafiquants de drogues, la guérilla de l'ELN entre autres. Malheureusement les communautés et leurs leaders qui exigent le respect de leurs droits et leur autonomie ont



Mission d'accompagnement de PBI

été la cible de menaces, d'attentats et de meurtres. Pour cette raison, le Projet Colombie de PBI considère qu'une des mesures importantes devrait être « *la présence des institutions civiles colombiennes dans les territoires les plus retirés* ».

Même si l'accord de paix contient en son sein de nombreuses mesures destinées à protéger les leaders sociaux et les personnes qui défendent les droits humains, la volonté politique d'une application complète et efficace de ces mesures ne semble pas exister. Prenons l'exemple de la Commission Nationale de Garantie de Sécurité (CNGS). Cette commission fut créée dans le but d'élaborer des politiques devant permettre la protection des leaders sociaux, des défenseurs des droits humains et des anciens combattants des FARC-EP et le démantèlement des structures criminelles – incluant les structures néo-paramilitaires – qui les mettent en danger. Franklin Castañeda, président du Comité de Solidarité avec les Prisonniers Politiques et représentant des organisations de défense des droits humains au sein de la CNGS, reconnaît l'importance de la commission qui facilite le suivi des actions de l'État colombien, mais regrette « *le manque de volonté d'une partie de l'État et en particulier de ses forces de sécurité pour travailler avec la société civile dans l'amélioration des conditions de sécurité* ». Le même F. Castañeda considère « *qu'il n'est pas nécessaire de créer de nouvelles institutions : la multiplicité d'institutions ne fait qu'empêcher un politique d'État cohérente, unique et claire. Il est temps de mettre en place ce qui est prévu par l'accord de paix et de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin aux liens entre certains fonctionnaires publics et les groupes paramilitaires* ».

¹ “En los territorios la paz no se siente, la esperanza se mantiene”; rapport de mission internationale de vérification de la mise en oeuvre des accords de paix, Mundubat – PBI; Décembre 2017; et “No hay Paz para las personas defensoras de Derechos Humanos”, rapport de mission de recherche, Observatoire pour la Protection des Défenseurs des Droits Humains, Mai 2018.



Malheureusement certains fonctionnaires du gouvernement ne semblent pas prêts à reconnaître l'ampleur du problème, laissant entendre que les crimes contre les personnes qui défendent les droits humains ne sont pas dus à leur travail mais à de simples querelles ou à des affaires sentimentales. Le propre président de la République, Juan Manuel Santos, ne paraît pas non plus accorder au problème l'importance qu'il mérite. Lors d'une récente visite à Bruxelles au Bozar, il n'a pas accordé au sujet plus qu'une petite mention pour dire que le gouvernement « regrette les crimes » et que près de 40% des cas ont été éclaircis par la justice. Fait réfuté par le récent rapport de l'Observatoire pour la Protection des Défenseurs des Droits Humains, qui assure que, selon les chiffres officiels de l'État colombien, le taux d'éclaircissement des cas tourne aux alentours de 5%. En effet, un cas ne peut être considéré comme 'éclairci' que lorsqu'il existe une sentence judiciaire qui condamne les assassins.

Face à cette situation, le Bureau Européen pour les Droits Humains - Action Colombie (OIDHACO pour son nom en espagnol) reconnaît l'importance et l'engagement de l'Union Européenne aux côtés des personnes qui défendent les droits humains en Colombie. Toutefois son coordinateur Miguel Choza souligne que « les

actions prises restent insuffisantes (et que) l'Union Européenne devrait être plus cohérente en donnant, pour toutes ses politiques envers la Colombie, la priorité aux droits humains et en évitant que son action puisse avoir des répercussions négatives. » Il se réfère en particulier « aux politiques commerciales qui favorisent les investissements et l'échange commercial mais ne protègent pas suffisamment les droits du travail, l'environnement ou les droits humains. » Le projet de PBI en Colombie, pour sa part, demande à l'Union Européenne et à ses États membres – incluant la Belgique qui possède une ambassade en Colombie – « d'exiger du gouvernement colombien l'application des mesures pour la protection des défenseurs des droits humains incluses dans l'accord de paix ; d'effectuer des déclarations publiques d'appui aux personnes qui défendent les droits humains et le suivi des recommandations du dernier Examen Périodique Universel qu'a passé la Colombie aux Nations Unies. »

La situation pour les communautés, leurs leaders et les organisations de défense des droits humains est actuellement critique en Colombie, puisque plus de 10 personnes défendant des droits collectifs sont assassinées tous les mois et que la situation ne montre pas de signes d'amélioration. La solidarité internationale est plus que jamais nécessaire.

Vicente Vallies

Colombia

Colombiaanse overheid stelt economische belangen boven mensenrechten

In de laatste maanden van 2017 bezocht een PBI-vrijwilliger in Colombia de gemeenschappen die leven rond de Cauca rivier in Antioquia. Deze gemeenschappen vertelden over hun strijd tegen het staatsbedrijf EPM, dat hun territorium verwoest om een hydro-elektrische dam te plaatsen. Niemand had kunnen voorspellen dat de situatie – iets meer dan een half jaar later – er zo slecht uit zou zien als nu.

Ríos Vivos is een beweging in de omgeving van Ituango, in het Colombiaanse departement Antioquia die al sinds de jaren '90 campagne voert tegen de komst van een waterkrachtcentrale met de naam HidroItuango. Deze dam wordt ontwikkeld door staatsbedrijf EPM. Leden van Ríos Vivos en haar lidorganisaties worden al jaren geconfronteerd door veiligheidsincidenten en stigmatisering. Volgens het Preventie- en Beschermingsplan – dat Ríos Vivos samen met het Colombiaanse ministerie van Binnenlandse Zaken heeft opgesteld – hebben er tussen 2013 en maart 2018 wel 151 veiligheidsincidenten plaatsgevonden tegen de beweging, waaronder de moord op verschillende leden.

Alleen al in de maand mei van dit jaar werden 2 leden van de beweging vermoord: Héctor Alberto George Pérez en Luis Alberto Torres Montoya. Beiden zetten zich actief in om bewustwording te creëren over de dreiging van overstroming van de dam. Zij waren niet de eersten van de beweging die van het leven beroofd werden. In 2012, 2013 en 2015 werden ook al verscheidene activisten vermoord. Ríos Vivos heeft de 'Unidad Nacional de Protección' – een overheidsinstituut dat verantwoordelijk is voor de bescherming van mensen-

rechtenverdedigers - enkele jaren geleden al verzocht hen te beschermen. In 2014 is deze bescherming deels toegekend, maar de implementatie hiervan liet lang op zich wachten. Internationale Organisatie voor Mensenrechten Actie in Colombia OIDHACO publiceerde op 22 mei een aankondiging over de situatie in Ituango, en drong daarmee aan op volledige implementatie van het Preventie- en Beschermingsplan door de Colombiaanse overheid.

Verschillende Colombiaanse mensenrechtenorganisaties hebben hun kritiek geuit over de veiligheidsmaatregelen van de 'Unidad Nacional de Protección'. 1 van de punten die zij aanhalen is dat er een sterke focus is op fysieke bescherming, maar dat er geen aandacht wordt besteed aan publieke erkenning van het werk van de organisatie. Dit geldt ook voor de situatie in Ituango. Het Nationale Netwerk voor het Water van Colombia stelt enkele (ex-) gouverneurs van Antioquia aansprakelijk voor de stigmatisering van Ríos Vivos. De huidige gouverneur Luis Perez heeft klachten van tegenstanders van het megaproject meerdere keren weggezet als overdreven. Hij heeft hier onder meer naar gerefereerd als een kleine impasse en een soap.



A m e r i k a



Activisten 'planten' zichzelf, een symbolische actie als eer aan de slachtoffers van verdwijningen en de bodem die overstroomd zal worden

In 2010 is begonnen met de bouw van de hydro-elektrische dam, maar voor die tijd is er al lang gesproken over dit project. Ook Ríos Vivos is hierdoor ook al lang actief, namelijk sinds de jaren '90. Mede door de houding vanuit de Colombiaanse staat was er tot voor kort echter weinig aandacht voor de Ríos Vivos beweging en hun aanklachten tegen het project. Maar hier is verandering in gekomen. Door opeenvolgende blokkades in pijpleidingen en oplossing van deze blokkades is de dam meermalen overstroomd met desastreuze gevolgen voor omliggende dorpen. Er zijn bronnen die stellen dat EPM zich bewust niet hield aan de veiligheidsmaatregelen bij de bouw van de dam, omdat het bedrijf onder tijdsdruk stond en omzeiling van deze veiligheidsmaatregelen kon helpen om tijd te winnen.

Er zijn meerdere redenen waarom de lokale bevolking ongerust is over dit project, en zich via de Ríos Vivos beweging verzet tegen het project. Een eerste reden heeft te maken met de sterke culturele, economische en sociale band die inwoners van de 12 getroffen dorpen hebben met de rivier, als gevolg van hun traditionele levenswijze. De bevolking leeft van de rivier. De belangrijkste economische activiteiten die zij uitvoeren zijn visserij, kleinschalige gouddelving en kleinschalige landbouw. Als gevolg van de hydro-elektrische dam zullen delen van het

gebied erg droog worden, terwijl andere delen compleet onder water zullen komen te staan. In beide gevallen betekent dit voor de lokale bevolking dat zij hun economische activiteiten niet meer kunnen uitvoeren. Mensen zullen dus ergens anders heen moeten verhuizen. Er hebben de afgelopen jaren zelfs als 10 uitzettingen van de lokale bevolking plaatsgevonden, om ruimte te maken voor het bedrijf. Ook zijn paramilitairen ingeschakeld om het 'territorium' van het bedrijf te beschermen, en de lokale bevolking hier weg te houden.

De geplande overstrooming van een deel van het gebied heeft ook nog een andere grote consequentie. Het project is gesitueerd in een gebied dat hard geraakt is door het gewapende conflict. Het 'Observatorio de Memoria y Conflicto del Centro Nacional de Memoria Histórica (CNMH)' schrijft dat er in de 12 getroffen gemeentes in totaal 1029 directe slachtoffers zijn van gedwongen verdwijningen tijdens het gewapende conflict. Dit is 1.24% van het totaal aantal slachtoffers van gedwongen verdwijningen in Colombia. Het RND (Registro Nacional de Desaparecidos) stelt dat er in april 2018 nog steeds 500 tot 900 mensen niet teruggevonden zijn. Veel van deze mensen zullen in massagraven in het gebied liggen. Als het gebied overstroomt ten gevolge van de dam, zullen deze lichamen niet meer gevonden en geïdentificeerd kunnen worden. In een petitie vraagt het Nationale Netwerk voor het Water van Colombia om een onafhankelijk onderzoek en opheldering van de schijnbare relatie tussen de constructie van dit project en het verbergen van massagraven van misdaden uitgevoerd door paramilitairen.

De waterkrachtcentrale en het gewapende conflict kunnen overduidelijk niet los van elkaar gezien worden. Slachtoffers van het gewapende conflict die hun geliefden zijn verloren hebben recht op waarheid. Het is dus belangrijk dat de misdaden die tijdens het gewapende conflict hebben plaatsgevonden zichtbaar blijven. Hetzelfde geldt voor de misdaden tegen mensenrechtenverdedigers van Ríos Vivos. Het is tijd dat de staat stopt hen te stigmatiseren, en zorgt voor goede bescherming zodat zij de rechten van de lokale bevolking kunnen blijven verdedigen.

Inge van der Spek

¹ De Colombiaanse staat heeft individuele bescherming toegekend aan 9 leden, en bekijkt nog de situatie van 5 andere leden.

² Luis Alfredo Ramos (2008-2011); Sergio Fajardo Valderrama (2012-2015); Luis Perez (2016-heden).

³ Het is officieel erkend dat er 12 dorpen getroffen worden, maar in de realiteit is dit gebied groter. 12 officiële dorpen: Briceño, Buriticá, Ituango, Liborina, Olaya, Peque, Sabanalarga, San Andrés de Cuerquia, Santa Fe de Antioquia, Toledo, Valdivia en Yarumal.

